

REPUBLIQUE FRANCAISE



**DEPARTEMENT
DU JURA**

Le Président certifie que la
convocation a été affichée le :

17 septembre 2026

et qu'elle a été faite le

17 septembre 2026

Que le nombre des membres en
exercice est de : 49

Présents : 40

Absents suppléés : 3

Absents excusés : 6

Exécution des articles L.5212-1 à
L.5212-34 du Code Général des
Collectivités Territoriales

Délibération n°

DCC2026_09_187

Objet :

Demande d'aide financière auprès
de l'ADEME pour la réalisation
d'une étude de faisabilité
géothermique dans le cadre du
projet de réhabilitation et de
reconversion d'une ancienne
maison de retraite en siège
administratif de la CCJN

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE**

EXTRAIT

***Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire
Séance du Jeudi 24 septembre 2026***

Conseillers communautaires en exercice : 49

L'an deux mil vingt-six, le 24 septembre

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des
fêtes à Gendrey après convocation légale, sous la présidence de
Monsieur le Président, Gérome FASSETNET.

Présents : Brans : M. Michael PERES Dammartin Marpain : M.
Antony BOURCET Dampierre : Mme Laure VALENTIN, M. Anthony
FALCONNET, M. Alain GOUNAND, Mme Nathalie LARTOT, Mme
Nathalie HONORIO Evans : M. Emmanuel BARBERET, M. Serge
CORNOUEIL, Mme Aurore ROUX Fraisans : M. Sébastien HENGY,
M. Laurent ROUILLER, Mme Marie-Anne LONGY, M. Dominique
JOLY, Mme Sophie NIALON Gendrey : M. Yves MATHIEU La Barre :
M. Frédéric PAILLARD La Bretenière : Mme Isabelle GUILLOT
Louvange : M. Gérome FASSETNET Montepain : M. Maxime
CHAUVIN Montmirey-le-Château : M. Gabriel DECHARRIERE
Mutigney : M. Eric DRUOT Offlanges : M. Jean-Michel GRAS
Orchamps : M. Régis CHOPIN, Mme Barbara PANOUILLOT
Ougney : M. Cédric IVANES Pagny : M. Michel GANET Plumont :
M. Christophe PERRET Ranchot : Mme Séverine MARANO, M.
Gérard ROBERT Rans : M. Jean-Louis MORLIER, M. Raphaël
TEMPESTA Romain : Mme Aurélie CHANCENOTTE Rouffange :
Mme Marie-Hélène VACHET Salans : M. Alexandre BOLE, M. Yves
COINCENOT Saligney : Mme Josette LAVRY Sermange : M. Michel
BENESSIANO Taxenne : M. Ludovic DUVERNOIS Thervay : M.
Stéphane ECARNOT

Suppléés : Courtefontaine : Mme Laetitia PANIZ Etrepigny : M.
Frédéric BREGAND Our : M. Jean-Pierre BURGSTALHER

Absents excusés : Dampierre : M. Aurélien PHILIPPE Montmirey-
la-Ville : M. Eric PERTUS Orchamps : M. Olivier DEMANDRE, Mme
Séverine POIDEVIN Serre les Moulières : M. Claude TERON
Vitreaux : M. Hervé LEVY

Secrétaire de séance : Mme Aurore ROUX

Procurations de vote :

Mandants : M. Olivier DEMANDRE (ORCHAMPS) Mme Séverine
POIDEVIN (ORCHAMPS)

Mandataires : M. Régis CHOPIN (ORCHAMPS) Mme Barbara
PANOUILLOT (ORCHAMPS)

*Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h08 et le
Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.*

**DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AUPRES DE L'ADEME POUR LA REALISATION D'UNE
ETUDE DE FAISABILITE GEOTHERMIQUE DANS LE CADRE DU PROJET DE
REHABILITATION ET DE RECONVERSION D'UNE ANCIENNE MAISON DE RETRAITE
EN SIEGE ADMINISTRATIF DE LA CCJN**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les dispositifs d'aide financière proposés par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) en faveur des études de faisabilité et d'aide à la décision relatives aux projets de géothermie ;

Considérant que la Communauté de Communes Jura Nord porte un projet de réhabilitation et de reconversion d'une ancienne maison de retraite en vue d'y installer son siège administratif ;

Considérant que, dans le cadre de cette opération, la Communauté de Communes Jura Nord souhaite étudier la faisabilité technique et économique d'une solution de géothermie pour répondre aux besoins énergétiques du futur siège administratif ;

Considérant que la réalisation d'une étude de faisabilité géothermique permettra d'apprécier la pertinence de cette solution au regard notamment des caractéristiques du site, des besoins énergétiques du bâtiment, des contraintes techniques et des conditions économiques de réalisation et d'exploitation ;

Considérant que cette étude est susceptible de bénéficier d'une aide financière de l'ADEME ;

Considérant qu'il convient, à ce titre, de solliciter le concours financier de l'ADEME pour contribuer au financement de cette étude ;

Considérant que le plan de financement prévisionnel de l'étude est présenté ci-dessous :

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DE L'OPERATION :

Rehabilitation et reconversion d'une maison de retraite en siège administratif

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

DEPENSES		RECETTES		
Coûts Travaux	Montant	Subventions	Taux	Montant
Total coût Travaux en €HT	1 886 682 €			
Honoraires de la Maîtrise d'œuvre (MOE)	155 494 €	DETR	30 %	695 758 €
Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO)	17 100 €	REGION - Effilogis-Etude	30 %	30 000 €
Indemnité MOE	1 500 €		Montant subv. max 30 000 €)	
Bureau de Contrôle Technique (CT)	6 720 €	ADEME	30 %	2 794 €
Coordonnateur Sécurité Santé (CSPS)	3 950 €			
Ordonnance Pilotage de Chantier (OPC)	22 500 €			
Etude géotechnique	5 350 €			
Etude géothermie	35 000 €			
Relevé topographique	1 350 €			
Relevé de plan	4 050 €			
Diagnostic structurel	2 750 €			
Audit thermique EFFILOGIS	8 052 €			
Diagnostic Amiante / Plomb / HAP	4 110 €			
Diagnostic amiante Ascenseur	1 000 €			
Diagnostic Arbre	400 €			
Essais de perméabilité à l'air	2 250 €			
Essais aéraulique	2 000 €			
Constat huissier / Panneau de chantier	1 000 €			
Branchement divers (ENEDIS, Fibre, Eau)	5 000 €			
Frais de publicité	2 000 €			
Assurance Dommage Ouvrage	18 867 €			
Révision des prix	37 734 €	AUTOFINANCEMENT		1 590 641 €
Frais divers et imprévus	94 334 €			
Total dépenses annexes en €HT	432 511 €			
Coût total toutes dépenses confondues en €HT	2 319 193 €			
TVA	463 839 €			
Estimation Coût total toutes dépenses confondues en €TTC	2 783 031 €			

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DE L'ETUDE DE FAISABILITE GEOTHERMIE :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
Étude de faisabilité géothermique	9 313,00 € HT	ADEME	2 794,00 € HT
		Autofinancement CCJN	6 519,00 € HT
TOTAL	9 313,00 € HT	TOTAL	9 313,00 € HT

A l'unanimité, le Conseil Communautaire décide :

- D'approuver la réalisation d'une étude de faisabilité géothermique dans le cadre de l'opération de réhabilitation et de reconversion de l'ancienne maison de retraite en siège administratif de la Communauté de Communes Jura Nord ;
- D'approuver le plan de financement prévisionnel de l'étude présenté ci-dessus ;
- De solliciter auprès de l'ADEME une aide financière pour la réalisation de cette étude, à hauteur du montant susceptible d'être accordé au regard des règles et modalités du dispositif applicable ;

- **D'autoriser Monsieur le Président à déposer le dossier de demande de subvention et à signer l'ensemble des documents nécessaires à son instruction et à son versement ;**
- **D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération ;**
- **De dire que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la Communauté de Communes Jura Nord.**

Pour extrait conforme,
Le Président,
Gérome FASSET



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0